



La modernisation de la Commission du droit d'auteur du Canada

**Association du Barreau canadien
Assemblée publique de la Commission du droit d'auteur, 31
mai 2021**

**Nathalie Théberge, vice-présidente et première dirigeante
Lara Taylor, secrétaire générale**

1



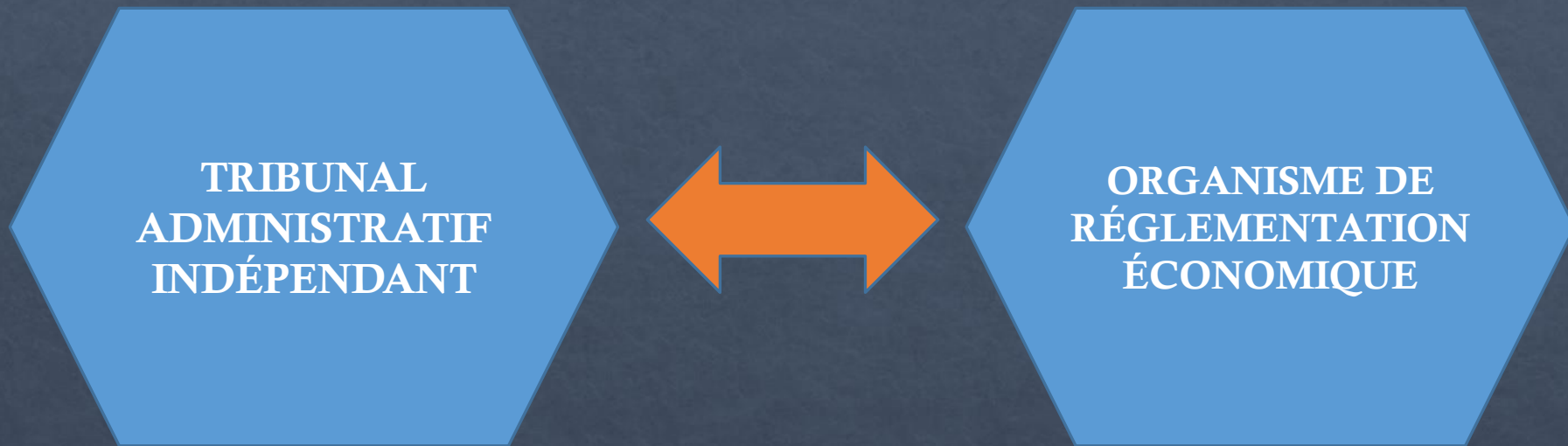
Objectif de la présentation

- Qui nous sommes, ce que nous faisons
- Moderniser la Commission
- Votre rôle dans la modernisation de la Commission

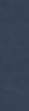
Commission du droit d'auteur du Canada



La Commission : rôle



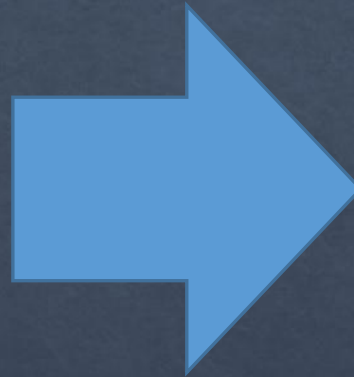
- Prise de décision polycentrique
- Un paysage juridique et économique en constante évolution
- Une micro-organisation hautement spécialisée



La Commission : mandat

Fixer des redevances et des modalités afférentes, qui sont justes et équitables, en fonction de ce qui suit :

- un acheteur et un vendeur consentants;
- l'intérêt public;
- tout règlement pris en vertu du paragraphe 66.91(1));
- tout autre critère qu'elle estime approprié.



Procéder de manière aussi informelle et rapide que les circonstances et les considérations d'équité le permettent.

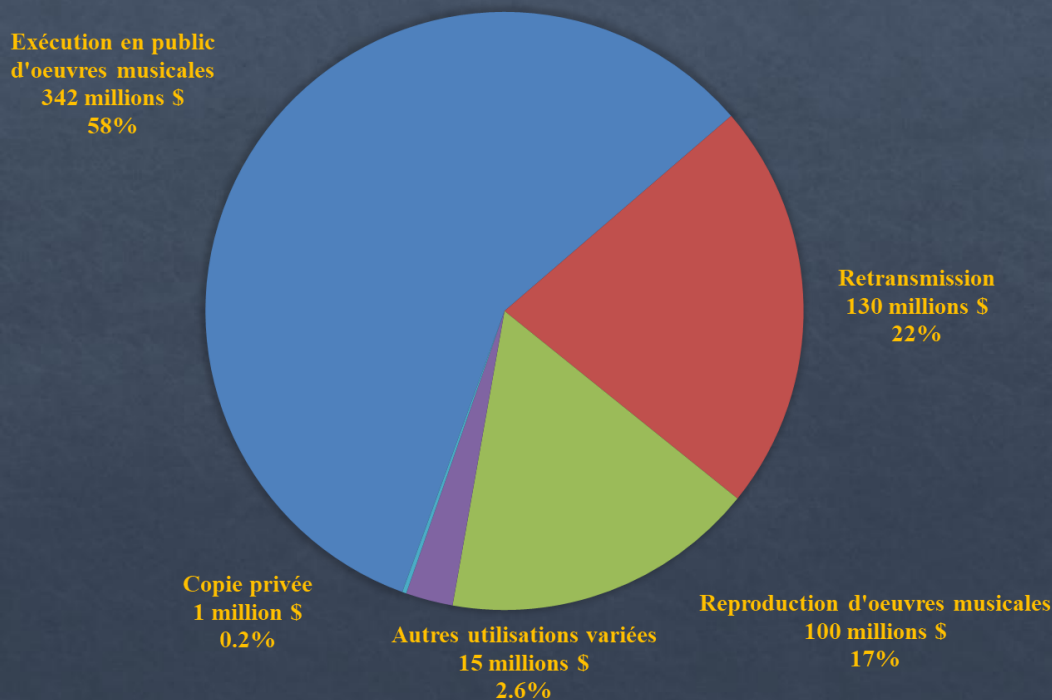


Quelques chiffres sur la Commission...

La valeur totale des redevances estimées générées par les tarifs homologués par la Commission est de 588 millions de dollars en 2019.

L'exécution en public d'œuvres musicales représente 58% des redevances en 2019, suivi par le régime de retransmission, la reproduction d'œuvres musicales, diverses autres utilisations d'œuvres et le régime de la copie privée.

Estimation des redevances générées par les tarifs de la Commission du droit d'auteur en 2019 (selon le type d'utilisation)



Moderniser la Commission



La modernisation de la Commission : une nécessité



- Pour respecter le nouveau mandat que lui confère la loi (vendeur/acheteur consentant, intérêt public);
- Pour respecter les nouveaux délais réglementés (12 mois à compter des soumissions finales);
- Pour préserver et promouvoir la valeur/crédibilité de l'institution.

La modernisation de la Commission : une occasion...

- De mieux soutenir les intervenants
- D'accroître la transparence et la prévisibilité
- D'améliorer l'accès à la justice
- De renforcer l'institution



Le plan de modernisation

NOUVEAU CADRE
RÉGLEMENTAIRE

NOUVEAU CADRE
OPÉRATIONNEL



Efficacité, clarté et
prévisibilité



Accessibilité, agilité et
expertise

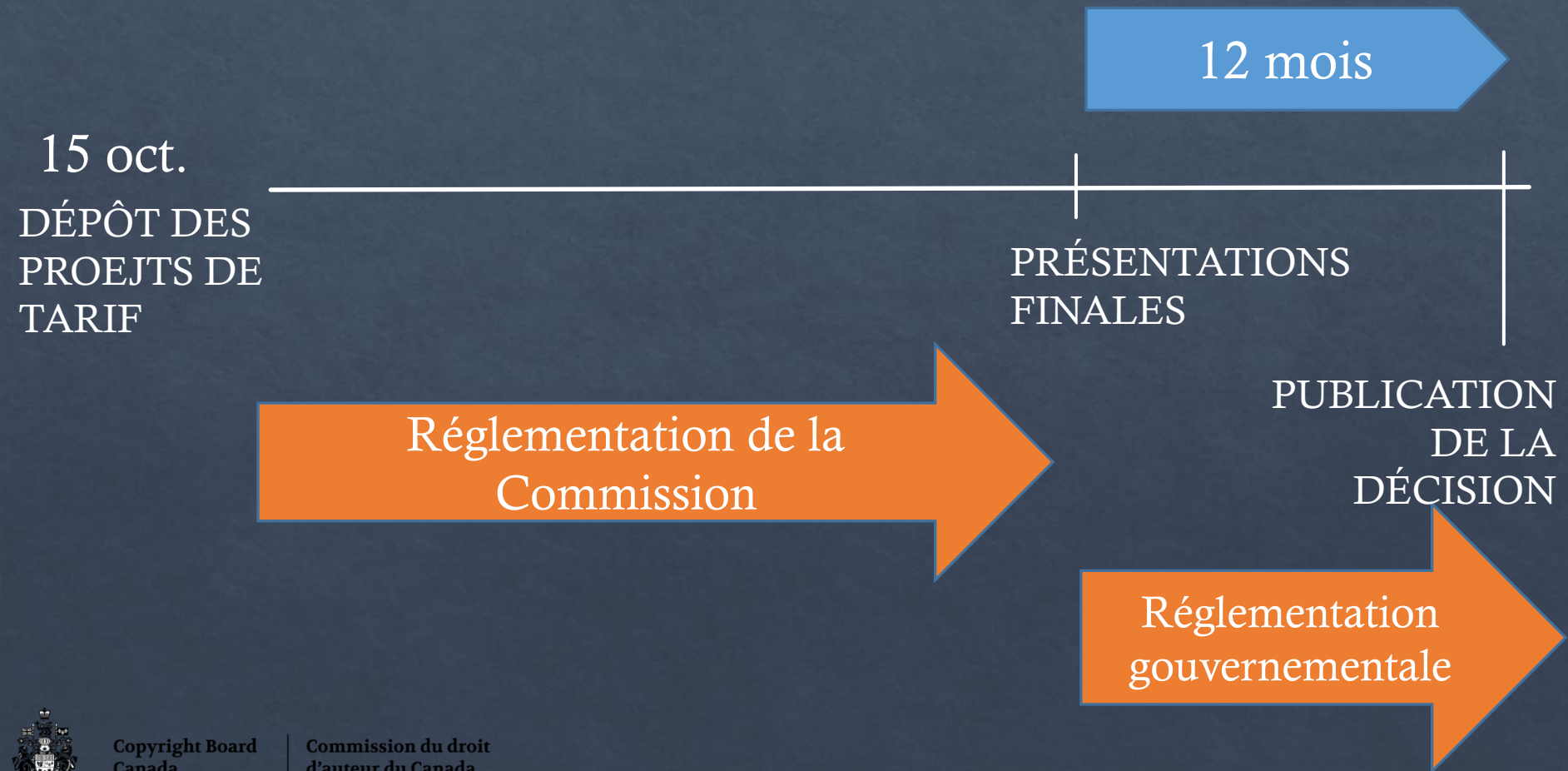


Nouveau cadre réglementaire

- Des attentes claires pour les parties
- Règles normalisées pour toutes les affaires
- Incitations à la résolution des problèmes
- Réduction/élimination de l'arriéré
- Nouveau cadre de mesure du rendement



Nouveau cadre réglementaire



Nouveau cadre opérationnel

- Nouveaux outils pour soutenir les parties/le public
- Cadre analytique transparent
- Greffe virtuel
- Expertise approfondie sur le marché / stratégie d'acquisition de données
- Sensibilisation des intervenants et des partenaires et partage des informations
- Recrutement de talents - Défi 50-30



Votre rôle dans le soutien à la modernisation de la Commission

- Participer aux consultations sur les nouvelles règles de pratique et de procédure (automne/hiver 2022)
- Participer aux ateliers sur les outils de soutien à la mise en œuvre des nouvelles règles (automne 2021)
- Participer à l'élaboration du Greffe virtuel (à venir)

MERCI



Commission du droit d'auteur du Canada
56, rue Sparks, Bureau 800
Ottawa (Ontario)
K1A 0C9
www.cb-cda.gc.ca

15



Copyright Board
Canada

Commission du droit
d'auteur du Canada